

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Algoflash SA, Genève**
2.

Nom et siège de la société anonyme reprenante: COMPO Jardin AG, Allschwil
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 10.06.2004
5.

Echéance de préavis des créances: **19.08.2004**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: COMPO Jardin AG, Hegenheimermattweg 65, 4123 Allschwil
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8.

Remarques: Les actifs et les passifs de la société dissoute sont repris avec effet rétroactif par 1.1.2004 par voie de succession universelle par COMPO Jardin AG.
- Thouvenin Rechtsanwälte

8034 Zürich

(02365878)